AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0105
FR0004063097-FS0041

17 janvier 2014

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MEETIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 janvier 2014, la société Match.com France Limited[1] (40, Bank Street, Canary Wharf, E14 5DS Londres, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 janvier 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Match.com Europe Limited qu'elle contrôle[2], les seuils de 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société MEETIC et détenir directement et indirectement à cette date 22 930 204 actions MEETIC représentant autant de droits de vote, soit 97,73% du capital et 97,03% des droits de vote de cette société[3], selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Match.com Europe Limited	20 395 839	86,92	20 395 839	86,31
Match.com France Limited	2 534 365	10,80	2 534 365	10,72
Total Match.com France Ltd	**22 930 204**	**97,73**	**22 930 204**	**97,03**

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions MEETIC sur le marché par le déclarant dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'il a initiée sur les actions de cette société[4].

A cette occasion la société Match.com France Limited a franchi individuellement en hausse les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société MEETIC.

Les intentions de la société Match.com France Limited figurent dans la note d'information établie à l'occasion de l'offre susvisée[5] (article 223-17 III du règlement général).

[1] Filiale indirecte de Match.com Inc., contrôlée au plus haut niveau par la société IAC/InterActiveCorp.
[2] Cf. notamment D&I 213C1974 du 19 décembre 2013.
[3] Sur la base d'un capital composé de de 23 463 928 actions représentant 23 631 371 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Cf. notamment D&I 213C1935 du 13 décembre 2013 et D&I 214C0093 du 16 janvier 2014.
[5] Cf. notamment note d'information ayant reçu le visa n°13-660 en date du 10 décembre 2013.